

Piscines Le Périgord se met à niveau



Parmi les projets aidés par le Conseil départemental dans le cadre de son Plan piscines : la mise aux normes du bassin extérieur de La Roche-Chalais. ARCHIVES ÉLISABETH MÉSINI

PYRÉNÉES

Très belle saison sur les pistes de ski

À La Pierre-Saint-Martin, où la neige et le beau temps sont au rendez-vous, l'affluence bat des records. **Pages 8-9**

DIPLOMATIE

Jusqu'où ira la crise en Ukraine ?



UKRAINIAN NAVAL FORCES PRESS SERVICE - / AFP

La reconnaissance par Moscou de l'indépendance du Donbass a provoqué un tollé mondial, de premières sanctions sont tombées. De part et d'autre, les positions se durcissent. **P. 2 à 4**

« SUD OUEST » ET VOUS

Depardieu est « Maigret » pour Patrice Leconte

Le réalisateur évoque pour « Sud Ouest » sa vision de Simenon et du comédien

P. 26-27

ÉQUIPEMENTS

Sous-dotée en bassins, le plus souvent vétustes, la Dordogne va voir fleurir les piscines d'ici cinq ans. Réhabilitées ou flamboyantes, couvertes ou naturelles... Neuf sont en projet

Pages 10-11

R 20319 40850 1.30€ - 0223



SudOuest archives

Offrez

le journal complet ou la une
sur sudouest.fr/archives/

Dordogne

PISCINES

Bientôt un nouveau bassin à Sa

Face à la vétusté de la piscine astérienne de type tournesol, fermée pour travaux jusqu'au 27 février, élus et usagers réfléchissent à un nouveau projet de bassin

Emilie Delpeyrat
e.delpeyrat@sudouest.fr

La piscine de type tournesol de Saint-Astier a-t-elle bu la tasse de trop ? Fin janvier, une canalisation a cédé sous le bassin de 25 m, obligeant son gestionnaire, la Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS), à fermer précipitamment la structure. « Des travaux d'entretien étaient prévus pendant les vacances de février pour redonner aux infrastructures, construites dans les années 1970, un peu de leur jeunesse, explique Jean-François Magne, le président de la CCIVS. Nous avons pris la décision d'anticiper la fermeture de l'équipement de deux semaines. »

Compétition dépaylée

« Deux semaines plus deux semaines, ça fait un mois et un mois, c'est long, très long même pour ceux qui ont l'habitude de fréquenter l'endroit », relève Laurent Pascaud, le correspondant départemental de la Fédération française de natation. Nageurs occasionnels, licenciés du club, scolaires..., « tous sont las de voir la piscine ouvrir et fermer pour des problèmes techniques », ajoute Laurent Pascaud, bien placé pour en parler. À l'annonce de cette nouvelle fermeture, il a dû dépayer en urgence, à l'Aqualud

de Bergerac, le championnat départemental qui aurait dû avoir lieu dimanche 6 février à Saint-Astier. « On a réussi à s'arranger sur ce coup-là, mais cela reste très pénalisant, ne serait-ce que parce que la piscine avait une position centrale en Dordogne qui rendait les déplacements des compétiteurs plus faciles. »

« Dangers graves »

À qui faut-il en faire le reproche ? Pas forcément à l'intercommunalité qui n'a pas ménagé sa peine pour la maintenir à flot. À plusieurs reprises, des travaux ont été engagés sur le site, le chantier le plus important de tous étant

À Saint-Astier, la politique de la « rustine » a encore de beaux jours devant elle

probablement celui réalisé à l'été 2017 pour un montant de 75 000 euros. Mieux, la CCIVS a tenté de « soulager » la piscine en la fermant systématiquement depuis 2017 pendant la saison estivale, le personnel de Saint-Astier basculant sur la piscine d'été de Neuvic-sur-Isle dont elle assume également la gestion.

Mais contre le poids des ans, la lutte est inégale. Preuve en



La piscine de Saint-Astier, de type tournesol, a dû fermer précipitamment vendredi 28 janvier après la rupture d'une canalisation sous le bassin. ARCHIVES MARYLIN BERNET

est le SOS envoyé fin septembre aux élus de la CCIVS par un technicien qui a depuis quitté la collectivité. Dans un mail auquel « Sud Ouest » a pu avoir accès, le fonctionnaire insiste sur « les dangers graves » découlant de l'extrême vétusté des installations fragilisées par « la présence de rouille, de fuites, de fissures ou encore de

bétons dégradés dans les sous-sols ».

Cette alerte, qui n'est sans doute pas la première, a-t-elle contribué à faire bouger les lignes ? Il y a un mois, la CCIVS a mis en place un comité de pilotage (Copil) pour réfléchir sérieusement à l'avenir de la piscine. « Nous étudions avec l'Agence technique départemen-

tale (ATD) deux options : une réhabilitation complète ou une construction neuve. Dans les deux cas, ce sont des projets à 5 ou 6 millions d'euros, qui sortiront de terre au mieux dans quatre ou cinq ans », tempère Jean-Michel Magne. À Saint-Astier, la politique de la « rustine » a donc encore de beaux jours devant elle.

Montpon-Ménéstérol aura bientôt sa piscine couverte

La Communauté de communes va investir 3,5 millions d'euros dans le nouveau centre aquatique

Que les adeptes de Saint-Thomas prennent encore un peu leur mal en patience et ils verront de leurs propres yeux la piscine couverte de Montpon-Ménéstérol sortir de terre avant la fin du prochain quinquennat.

Signe que l'Arlésienne n'en sera bientôt plus une, la Communauté de communes (CdC) Isle Double Landais a lancé, fin décembre 2021, le premier des appels d'offres structurants de l'opération d'aménagement du futur centre aquatique, avec la mise en ligne du « marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un centre aquatique pendant une durée de cinq ans ». « Cette

étape est décisive, explique son président, Jean-Paul Lotterie. Il s'agira de choisir l'entreprise qui va veiller à ce que les objectifs de performance soient atteints en termes d'activité, de qualité de service ou d'efficacité énergétique ».

La construction du nouveau bassin de 1257 m² devrait mobiliser à elle seule 3,5 millions d'euros, financés à hauteur de 875 000 euros par le Département dans le cadre du Plan piscines. Pourront venir se greffer à terme de nouveaux investissements non négligeables, avec la création d'un espace bien-être balnéo et l'aménagement d'une plaine ludique en extérieur.

É. D.

Montignac s'offre une piscine naturelle

Un nouveau bassin ouvrira en 2023 sur l'emplacement de l'ancien, fermé au public depuis quatre ans

C'est le projet le plus rafraîchissant de la troisième mandature Mathieu. Privée de piscine depuis sa fermeture en 2018 pour des raisons de sécurité, la commune de Montignac-Lascaux s'est lancée dans la construction d'un nouvel équipement 100 % naturel sur l'emplacement de l'ancien bassin situé près de la Vézère. « Garder le même site impliquait de renoncer à une piscine classique, explique le maire Laurent Mathieu. Sur une zone inondable, seule une piscine naturelle, sans rejets chlorés possibles dans la rivière, était tolérée. »

A contrario des anciennes infrastructures, dont le fonctionnement reposait sur la présence d'un système de

pompage classique et l'usage de produits chlorés, le nouveau bassin sera adossé à un dispositif de filtrage alimenté par la présence de roseaux et de sable et ventilé par un réacteur UV anti-bactéries.

Désamiantage

Les travaux, qui ont démarré en 2021 avec le désamiantage de l'ancien bassin, vont se poursuivre pendant encore au moins un an et demi. « On s'est donné pour objectif d'ouvrir en 2023 et nous ferons tout pour tenir ce délai, signale Laurent Mathieu. En disant cela, je pense aux touristes, mais aussi aux scolaires qui pourront enfin apprendre à nager ici. »

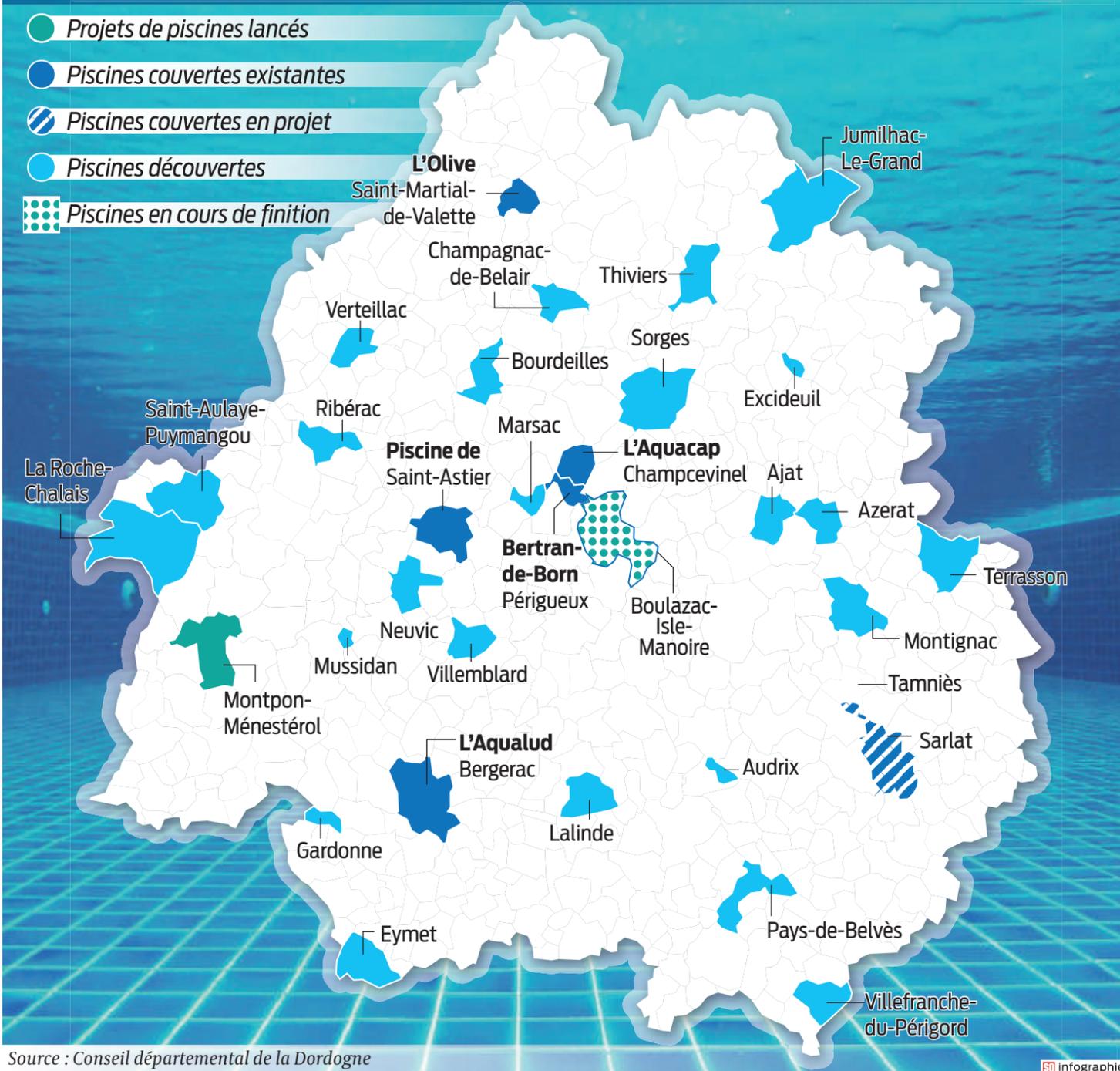
É. D.



La piscine naturelle sera aménagée sur l'emplacement de l'ancienne piscine, fermée depuis quatre ans en raison de sa vétusté. JEAN-LUC KOKEL

int-Astier ?

Les piscines en Dordogne



Source : Conseil départemental de la Dordogne

L'Aquacap en travaux en septembre... 2023

L'ouverture annoncée de la piscine de Niversac, à Boulazac-Isle-Manoire, en septembre 2022, a fait dire à certains que les bassins vieillissants de l'Aquacap, à Champcevinel, pourraient fermer le mois suivant pour travaux. Dans les faits, il n'en est rien. « L'Aquacap fermera bien pour travaux, mais uniquement en septembre 2023 pour une réouverture en juillet 2024 », explique Thierry Nardou, le vice-président du Grand Périgueux en charge du portefeuille Projets, travaux et patrimoine.

On ne parle plus ici d'une simple opération de colmatage, motivée par les nombreuses malfaçons qui se sont fait jour depuis son ouverture au public en 2007, mais bien de travaux structurants visant à faire émerger « un nouvel Aquacap pour les vingt ans à venir », dixit Thierry Nardou. « Compte tenu de l'évolution des normes, explicite l'élu communautaire, les nouvelles installations doivent réduire de 40 % leur consommation en eau et en énergies. »

Avec un budget de 5 millions d'euros à sa disposition, l'Agglomération veut aussi et surtout offrir un équipement moderne en adéquation avec les nouvelles attentes du public. « Il y a quinze ans, les gens voulaient de l'aquagym, aujourd'hui, ils veulent de l'aquabike. »

É. D.

Plus de réhabilitations que de constructions

Le Département finance neuf opérations de réhabilitation contre quatre projets de réalisations neuves

En matière de piscines, la Dordogne est confrontée à un double problème : un taux d'équipement très faible (52 m² de surface aquatique pour 10 000 habitants, il en faudrait trois fois plus), combiné à la vétusté des installations déjà existantes. En témoigne le nombre d'opérations de mise aux normes de bassins (La Roche-Chalais), rénovation (Eymet), restructuration (Ribérac, Nontron), réhabilitation (Champagnac-de-Belair, Montignac, Saint-Astier et Villefranche-du-Périgord) et de restauration (La Feuillade) financées par le plan Piscines (3,3 millions d'euros) ou les contrats de projets communaux et territoriaux (530 000 euros) du Département. Neuf projets au total

pour seulement quatre nouvelles réalisations (Saint-Laurent-sur-Manoire, Montpon-Ménéstérol, Terrasson-Lavilledieu et Chancelade).

Le million de subventions

Construire du neuf reste ce qu'il y a de plus cher : à lui seul, le projet de Saint-Laurent-sur-Manoire absorbe 1,5 million d'euros sur les 4 millions d'euros disponibles quand Montpon-Ménéstérol reçoit 875 000 euros, Terrasson, 450 000 euros et Chancelade un peu plus de 20 000 euros.

Mais remettre en état est tout sauf une opération blanche. Il faudra mettre 600 000 euros pour Montignac, 108 000 euros pour Ribérac (60 000 euros pour la res-

CENTRE DÉPARTEMENTAL À SARLAT

Le 9 février, en marge de la session d'examen de son budget primitif, le Département de la Dordogne a voté une délibération relative à la construction d'un centre de natation à Sarlat. Pour la troisième fois depuis le 12 avril 2021, date à laquelle il avait dévoilé, en pleine campagne des élections départementales, son projet de piscine pour le Périgord noir (retoqué

entretemps par l'ancien préfet), le président du Conseil départemental, Germinal Peiro, a réaffirmé son intention de financer non seulement la construction, mais aussi le fonctionnement de la future structure, en appliquant la même recette que celle qui régit les projets du centre départemental de tennis à Trélissac ou le dojo départemental à Coulounieix-Chamiers.

tauration des bassins et 48 000 euros pour la réhabilitation des locaux techniques), 31 000 euros pour Nontron et encore un peu plus de 23 000 euros pour Saint-Astier.

Toutes additionnées, les subventions engagées pour assu-

rer la survie des équipements existants atteindront facilement le million d'euros, la moitié étant à elle seule supportée par les contrats de projets communaux et territoriaux.

É. D.



La piscine de La Roche-Chalais doit bénéficier de travaux de mise aux normes.

ARCHIVES ÉLISABETH MÉSINI